

## **NMG avance ses efforts d'électrification : confirmation de l'approvisionnement en hydroélectricité et progression de la collaboration avec Caterpillar**

- + NMG s'est vu octroyer un bloc d'électricité de 77 MW pour l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2, ce qui soutiendra la production de matériel d'anode actif carboneutre pour le marché des batteries et des VÉ.
- + La Société bénéficiera d'un tarif industriel escompté pour son alimentation en hydroélectricité, et ce, tant à la mine Matawinie qu'à l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2.
- + Un échéancier a été établi avec Caterpillar pour mettre à l'essai les nouveaux modèles d'équipement ainsi que déployer une flotte et des infrastructures zéro gaz d'échappement à la mine Matawinie de la phase 2 de NMG.
- + La stratégie d'électrification est soutenue par le réseau énergétique renouvelable, fiable et abordable du Québec, l'un des plus verts au monde.

**MONTRÉAL, CANADA, 6 octobre 2023** – Fidèle à son engagement d'adopter des sources d'énergie et des technologies propres, Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société ») ([NYSE : NMG](#), [TSX.V : NOU](#)) fait état de l'avancement de son programme d'électrification pour la mine Matawinie et l'usine de matériaux de batterie de Bécancour de sa phase 2. Appuyant sa stratégie d'électrification sur le réseau énergétique du Québec, l'un des plus écologiques au monde, NMG confirme qu'elle disposera d'une capacité électrique et d'un accès à des tarifs concurrentiels. La Société a par ailleurs défini le cadre de déploiement de son équipement zéro gaz d'échappement avec Caterpillar Inc. (« Caterpillar ») ([NYSE : CAT](#)).

Arne H Frandsen, président du conseil d'administration de NMG, a déclaré : « *L'énergie propre occupe une place centrale dans notre stratégie opérationnelle, commerciale et ESG. Je suis extrêmement satisfait des progrès réalisés par notre équipe, en collaboration avec nos partenaires, pour traduire nos objectifs en plans, en schémas technologiques et en échéanciers. Le Québec est en voie de devenir le pôle de la batterie verte en Amérique du Nord grâce à son vaste réseau hydroélectrique, et à notre tour, nous exploitons cette énergie renouvelable et les multiples avantages de la province pour établir un nouveau modèle opérationnel, du minerai aux matériaux pour batteries. Un modèle 100 % électrifié, 100 % intégré et 100 % traçable.* »

### **Une transformation propre alimentée par l'électricité renouvelable**

En plus des ententes mises en place pour la mine Matawinie de la phase 2, qui comprennent la construction d'une ligne électrique pour le site, NMG a reçu la confirmation d'Hydro-Québec – la société d'État responsable de la production, du transport et de la distribution de l'électricité au

Québec – qu’un bloc d’électricité de 77 MW lui serait octroyé pour l’usine de matériaux de batterie de Bécancour de la phase 2. Dans le contexte du développement industriel intensif que connaît la province, notamment en raison de l’expansion de l’écosystème des batteries, l’allocation d’électricité est maintenant évaluée selon les capacités techniques de raccordement, les retombées sur l’économie et le développement régional, l’impact environnemental et social, de même que la cohérence avec les orientations gouvernementales.

Le bloc d’électricité octroyé permettra l’établissement d’une plateforme de fabrication avancée pleinement intégrée à Bécancour, au cœur de la filière batteries du Québec, pour la transformation du graphite en matériel d’anode actif.

NMG s’est vu confirmer qu’elle bénéficierait d’un tarif industriel escompté pour son alimentation en hydroélectricité, et ce, tant à la mine Matawinie qu’à l’usine de matériaux de batteries de Bécancour de la phase 2. Un tel tarif commercial favorable offre un environnement concurrentiel aux secteurs énergivores comme l’industrie minière et la fabrication avancée, un incitatif d’investissement et de modernisation continue des installations, ainsi qu’une visibilité opérationnelle pour la Société.

### **L’électrification de la mine Matawinie**

Le travail technique actif entre les équipes de Caterpillar et de NMG a permis d’établir un échéancier pour déployer les modèles *Early Learner* et/ou les modèles pilotes pour la phase 2 de la mine Matawinie, pour tester l’équipement dans des conditions terrain et météorologiques réelles, et pour planifier la transition vers les futurs modèles de production à zéro émission de gaz d’échappement. Il est prévu que la chargeuse sur pneus 950 GC Cat<sup>MD</sup> serait le première modèle pilote à batterie à être déployé au site Matawinie.

Ces progrès soutiennent la planification des besoins en infrastructure de recharge. En modélisant et en simulant l’emplacement des bornes, le fonctionnement de l’équipement sur place ainsi que les cycles de recharge par rapport au plan minier et aux opérations quotidiennes, les équipes sont à même d’optimiser la conception du site et les choix technologiques. La simulation des besoins en recharge permet d’identifier la puissance maximale appelée ainsi que d’élaborer des stratégies de gestion de l’énergie.

Denise Johnson, présidente du Caterpillar Group, a commenté : « *Le projet Matawinie met en évidence les questions complexes auxquelles les entreprises minières sont confrontées lorsqu’elles déterminent la quantité d’énergie nécessaire pour faire fonctionner un site entièrement électrique. Cela fait partie de l’apprentissage que le NMG et Caterpillar font ensemble alors que nous travaillons sur les réalités de soutenir un site minier de l’avenir. Je suis fière du travail que nos équipes accomplissent ensemble pour faire avancer ce projet.* »



Modélisation 3D de la mine Matawinie montrant les machines zéro gaz d'échappement Cat<sup>MD</sup> en opération, extrait disponible au <https://youtu.be/aHhmZrsuDU4>

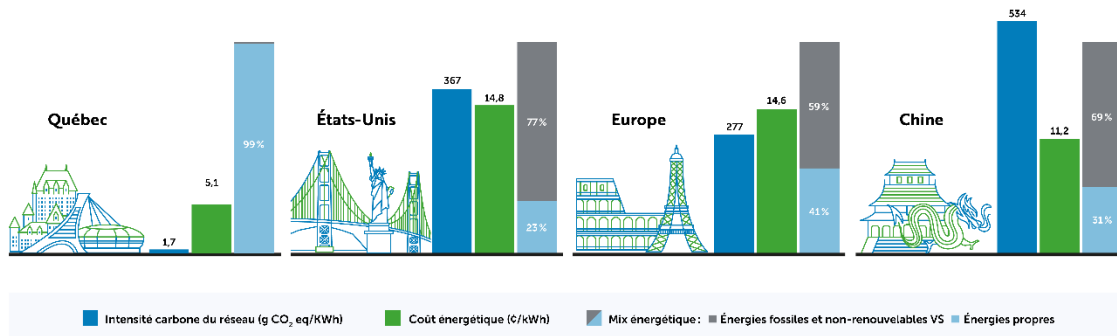
Eric Desaulniers, fondateur, président et chef de la direction de NMG, a expliqué : « *Tout a commencé par une vision ambitieuse. Électrifier entièrement notre mine Matawinie était la chose à faire : sur le plan environnemental, pour limiter notre empreinte carbone ; sur le plan social, pour rallier la communauté derrière un nouveau projet minier et réduire le niveau sonore de nos opérations ; et enfin, sur le plan commercial, pour nous associer à des fabricants de batteries et de véhicules électriques (VÉ) ainsi que pour tirer parti des pratiques d'achats responsables des consommateurs. Caterpillar nous apporte maintenant une solution complète qui permettra de réduire le risque lié à l'adoption de nouvelles technologies et d'optimiser l'excellence opérationnelle par des infrastructures intégrées.* »

Grâce aux ententes définitives conclues plus tôt cette année, Caterpillar s'apprête à devenir le fournisseur d'équipement minier de NMG, assurant la transition progressive des modèles traditionnels vers des machines zéro gaz d'échappement Cat<sup>MD</sup> à mesure que celles-ci seront disponibles. Par ailleurs, NMG et Caterpillar ont signé un protocole d'accord non contraignant dans le cadre de leurs discussions commerciales autour du matériel d'anode actif de NMG. Une chaîne de valeur entièrement circulaire pourrait donc être établie, où NMG fournirait des matériaux de graphite carbonéutres à Caterpillar pour le développement d'une chaîne d'approvisionnement des batteries stable, résiliente et durable qui permettrait ensuite l'électrification de ses véhicules lourds, dont la flotte Matawinie de NMG.

### **L'énergie propre en soutien à la décarbonisation**

Le réseau énergétique du Québec est l'un des plus écologiques au monde. Hydro-Québec génère plus de 99 % de son électricité à partir de sources d'énergie renouvelable, principalement avec ses centrales hydroélectriques, pour un facteur d'émission de 0,6 kg d'éq. CO<sub>2</sub>/MWh (Hydro-Québec, 2021).

### Un cadre énergétique inégalé



Sources: Alliance internationale de l'énergie, Global Change Data Lab, Hydro-Québec, Ember Climate

*Comparaison de grands réseaux énergétiques en fonction de l'intensité carbonique, du coût et de la durabilité.*

La confirmation que NMG pourra s'approvisionner via ce réseau électrique constitue une base solide pour le déploiement des nouveaux équipements et des technologies exclusives. L'objectif poursuivi est de produire des matériaux avancés ayant un impact très faible sur les changements climatiques, en adéquation avec les efforts de décarbonisation mondiaux. Une [analyse du cycle de vie indépendante du berceau à la porte a été menée pour la gamme de matériaux à base de graphite de la Société, confirmant la faible empreinte écologique à la tête de l'industrie de la production](#). Les installations entièrement électriques d'échelle commerciale de la phase 2 devraient produire du matériel d'anode actif pour batteries lithium-ion présentant un potentiel de réchauffement de la planète de 1,23 kg d'équivalent CO<sub>2</sub> par kilogramme. L'impact généré serait donc jusqu'à 11 fois plus petit que celui de la production de référence.

[La progression des initiatives d'électrification cadre avec l'objectif de NMG d'atteindre le Net Zéro d'ici 2030](#), comme le détaille la Société dans son plan d'action climatique. Celle-ci a placé l'excellence environnementale au cœur de sa stratégie commerciale. Actuellement, les fabricants cherchent activement à réduire leurs émissions de portée 3, à se conformer aux exigences réglementaires et à répondre aux demandes du public consommateur, qui réclame une production durable et responsable. À ce titre, le maintien d'une empreinte carbone neutre et l'apport au marché de produits Net Zéro procureront un avantage concurrentiel au secteur des batteries et des VÉ.

### À propos de Nouveau Monde Graphite

NMG travaille à se positionner comme un contributeur clé au sein de la révolution énergétique. La Société travaille au développement d'une source pleinement intégrée de matériaux écologiques d'anode pour batteries au Québec, au Canada, pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries lithium-ion. Avec des normes ESG enviables, NMG aspire à devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries et de véhicules en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. [www.NMG.com](http://www.NMG.com)

Contact  
MÉDIAS

INVESTISSEURS

Julie Paquet  
VP Communications et Stratégie ESG  
+1 450 757-8905 poste 140  
[jpaquet@nmg.com](mailto:jpaquet@nmg.com)

Marc Jasmin  
Directeur, Relations aux investisseurs  
+1 450 757-8905 poste 993  
[mjasmin@nmg.com](mailto:mjasmin@nmg.com)

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : <https://bit.ly/3UDrY3X>

### ***Mise en garde***

*Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s’y limiter, les déclarations décrivant les initiatives décrites dans le présent communiqué de presse, la production commerciale prévue de matériel d’anode actif de haute performance avec une empreinte carbone neutre, les engagements et les objectifs de la Société décrits dans ce communiqué de presse, y compris ceux liés au Net Zéro, la performance de la Société en ce qui a trait aux initiatives décrites dans le présent communiqué de presse, l’incidence positive de ce qui précède sur les paramètres économiques du projet, la construction de la ligne électrique d’Hydro-Québec, le déploiement des modèles Early Learner, des unités pilotes et des machines zéro émission Cat<sup>MD</sup> à la Mine Matawinie, l’éventuelle fourniture de matériaux de graphite à Caterpillar par NMG, le développement projeté de la Mine Matawinie et de l’Usine de matériaux de batterie de Bécancour, les perspectives commerciales et opérationnelles générales de la Société, ainsi que les déclarations du paragraphe « À propos de Nouveau Monde Graphite » et ailleurs dans le communiqué de presse qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituent de « l’information prospective » ou des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de certaines lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières, et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la publication du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d’estimations et d’hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs sont basés sur différents facteurs et hypothèses sous-jacents, notamment les tendances technologiques actuelles, les relations d’affaires entre la Société et ses parties prenantes, la capacité de fonctionner de manière sécuritaire et efficace, la livraison et l’installation en temps opportun et aux prix estimés de l’équipement soutenant la production, les prix de vente présumés du concentré de graphite, l’exactitude des estimations des Ressources minérales, les taux de change et les taux d’intérêt futurs, la stabilité politique et réglementaire, les prix des produits de base et les coûts de production, l’obtention d’approbations, de licences et de permis gouvernementaux, réglementaires et de tiers à des conditions favorables, la stabilité de la main-d’œuvre, la stabilité des marchés financiers et des capitaux, la disponibilité de l’équipement et des fournitures essentielles, des pièces de rechange et des consommables, les diverses hypothèses fiscales, les estimations de CAPEX et OPEX, toutes les projections économiques et opérationnelles relatives au projet, les infrastructures locales, les perspectives et occasions d’affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l’équipement, et ne sont pas garants du rendement futur.*

*Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux anticipés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents des attentes actuelles comprennent notamment des retards quant aux dates de livraison prévues de l’équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques donneront les résultats escomptés, la disponibilité d’un financement ou d’un financement à des conditions favorables pour la Société, la dépendance aux prix des matières premières, l’impact de l’inflation sur les coûts, les risques d’obtention des permis nécessaires, le rendement opérationnel des actifs et des activités de la Société, les facteurs concurrentiels dans le secteur de l’exploitation minière et de la production du graphite, les changements aux lois et aux règlements ayant une incidence sur les activités de la Société, le risque d’acceptabilité politique et sociale, le risque lié à la réglementation environnementale, le risque lié aux devises et aux taux de change, les développements technologiques, l’impact de la pandémie de COVID-19 et des mesures mises en place par les gouvernements*

en réaction à cette pandémie, et la conjoncture économique en général ainsi que les risques liés aux bénéfices, aux dépenses d'investissement, aux flux de trésorerie et à la structure du capital et aux risques commerciaux généraux. Une description plus détaillée des risques et des incertitudes figure dans la notice annuelle de NMG datée du 23 mars 2023, notamment dans la section intitulée « Facteurs de risque », qui est disponible sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) et sur EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov). D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

Les données sur le marché et l'industrie contenues dans ce communiqué de presse sont basées sur des informations provenant de publications industrielles indépendantes, d'études de marché, de rapports et d'enquêtes d'analystes et d'autres sources accessibles au public. Bien que la Société estime que ces sources sont généralement fiables, les données sur le marché et l'industrie sont sujettes à interprétation et ne peuvent être vérifiées avec une certitude totale en raison des limites de la disponibilité et de la fiabilité des données brutes, de la nature volontaire du processus de collecte des données et d'autres limites et incertitudes inhérentes à toute enquête. La Société n'a pas vérifié de manière indépendante les données provenant de sources tierces auxquelles il est fait référence dans ce communiqué de presse et, par conséquent, l'exactitude et l'exhaustivité de ces données ne sont pas garanties.

**Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.**

De plus amples renseignements concernant la Société sont disponibles dans la base de données SEDAR+ ([www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com)), et pour les lecteurs américains sur EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)), ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse : [www.NMG.com](http://www.NMG.com).